

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU JEUDI 11 MARS 1999**  
**BUITENGEWONE VERGADERING VAN DONDERDAG 11 MAART 1999**

---

**HOMMAGE**

---

**SOMMAIRE :**

HOMMAGE À M. OLIVIER POUR SES VINGT-CINQ ANNÉES DE MANDAT PARLEMENTAIRE, AINSI QU'À MME MAYENCE-GOOSSENS ET À MM. LALLEMAND ET BUSQUIN, À L'OCCASION DE LEURS VINGT ANNÉES DE MANDAT PARLEMENTAIRE :

*Orateurs :* **M. Swaelen**, président, **M. Dehaene**, premier ministre, **M. Lallemand**, p. 7337.

**HULDEBETOON**

---

**INHOUDSOPGAVE :**

HULDEBETOON AAN DE HEER OLIVIER VOOR ZIJN VIJFENTWINTIGJARIG AMBTSJUBILEUM, EVENALS AAN MEVROUW MAYENCE-GOOSSENS EN AAN DE HEREN LALLEMAND EN BUSQUIN NAAR AANLEIDING VAN HUN TWINTIGJARIG AMBTSJUBILEUM :

*Sprekers :* **de heer Swaelen**, voorzitter, **de heer Dehaene**, eerste minister, **de heer Lallemand**, blz. 7337.



PRÉSIDENCE DE M. SWAELEN, PRÉSIDENT  
VOORZITTERSCHAP VAN DE HEER SWAELEN, VOORZITTER

Le procès-verbal de la dernière séance est déposé sur le bureau.  
De notulen van de jongste vergadering worden ter tafel gelegd.

La séance est ouverte à 17 heures.  
De vergadering wordt geopend om 17 uur.

HOMMAGE À M. OLIVIER POUR SES VINGT-CINQ ANNÉES DE MANDAT PARLEMENTAIRE, AINSI QU'À MME MAYENCE-GOOSSENS ET À MM. LALLEMAND ET BUSQUIN, À L'OCCASION DE LEURS VINGT ANNÉES DE MANDAT PARLEMENTAIRE

HULDEBETOON AAN DE HEER OLIVIER VOOR ZIJN VIJFENTWINTIGJARIG AMBTSJUBILEUM, EVENALS AAN MEVROUW MAYENCE-GOOSSENS EN AAN DE HEREN LALLEMAND EN BUSQUIN NAAR AANLEIDING VAN HUN TWINTIGJARIG AMBTSJUBILEUM

*M. Dehaene, premier ministre, M. Di Rupo, vice-premier ministre, et M. Ylief, ministre, siègent au banc du gouvernement.*

*À la tribune réservée aux membres de la Chambre, on relève la présence de M. De Croo, ministre d'État.*

*Introduits par Mme Delcourt-Pêtre et M. Delcroix, questeurs, M. Olivier, Mme Mayence-Goossens et MM. Lallemand et Busquin font leur entrée, sous les vifs applaudissements de l'assemblée, et prennent place dans les fauteuils qui leur sont réservés au centre de l'hémicycle.*

*Eerste minister Dehaene, vice-eerste minister Di Rupo, en minister Ylief hebben in de regeringsbanken plaatsgenomen.*

*In de tribune voorbehouden voor de leden van de Kamer van volksvertegenwoordigers is minister van Staat De Croo aanwezig.*

*Voorafgegaan door de quaestoren Delcourt-Pêtre en Delcroix, komen de heer Olivier, mevrouw Mayence-Goossens en de heren Lallemand en Busquin de vergaderzaal binnen en nemen plaats op de voor hen centraal opgestelde stoelen, onder levendig applaus van de vergadering.*

**M. le président** se lève et prononce devant l'assemblée les paroles suivantes. — Mesdames, messieurs, j'ai eu l'honneur de recevoir de Sa Majesté le Roi le télégramme suivant :

«Je m'associe bien volontiers à l'hommage que le Sénat rend aujourd'hui à M. Olivier à l'occasion de ses 25 ans de mandat parlementaire et à Mme Mayence-Goossens et MM. Lallemand et Busquin pour leurs 20 ans de mandat.

Il m'est très agréable de joindre aux marques de sympathie qui leur sont témoignées mes vives félicitations et mes meilleurs vœux pour leur santé, leur bonheur et une activité féconde au service du pays.»

J'ai reçu de M. Langendries, président de la Chambre des représentants, le télégramme suivant :

«Au nom de la Chambre des représentants je m'associe volontiers à l'hommage qui est rendu en cette séance extraordinaire à M. Olivier pour ses 25 ans de mandat parlementaire ainsi qu'à Mme Mayence-Goossens et à MM. Busquin et Lallemand pour leurs 20 ans de mandat parlementaire.

La Chambre des représentants adresse ses félicitations les plus chaleureuses aux jubilaires et les remercie pour leur contribution à la vie parlementaire de notre pays.»

J'ai également reçu de M. Schunck, président du Conseil de la Communauté germanophone, le télégramme suivant :

«Der Senat ehrt heute vier seiner Mitglieder, die auf eine fünfundzwanzigjährige beziehungsweise zwanzigjährige Parlamentarier-laufbahn zurückblicken können.

Im Namen des Rates der Deutschsprachigen Gemeinschaft möchten wir sie höflichst bitten, den geehrten, der Frau Senatorin Mayence-Goossens sowie den Herren Senatoren Olivier, Lallemand und Busquin, die herzlichsten Glückwünsche unseres Parlaments zu ihrem Jubiläum übermitteln zu wollen.»

De heer Norbert De Batselier, voorzitter van het Vlaams Parlement liet mij het volgende telegram worden :

«Mede namens het Bureau van het Vlaams Parlement en de Vlaamse volksvertegenwoordigers, sluit ik mij aan bij de hulde die de Senaat op 11 maart 1999 brengt aan mevrouw Mayence-Goossens en de heren Lallemand en Busquin, naar aanleiding van de viering van hun twintigjarig parlementair mandaat; een speciale eerbetuiging richt het Vlaams Parlement graag tot zijn eerste ondervoorzitter, de heer Olivier voor de uitoefening van vijfentwintig jaar parlementair mandaat.»

Onze collega's, Hunne Koninklijke Hoogheden Prins Filip en Prinses Astrid hebben mij verzocht hen te verontschuldigen voor hun afwezigheid op deze viering en mij gevraagd uit hun naam de jubilarissen te feliciteren.

Toen Marc Olivier in 1995 door het Vlaams Parlement naar de Senaat werd afgevaardigd, had hij al een goed gevulde loopbaan achter de rug.

Na enkele jaren in de privé-sector te hebben gewerkt, werd hij in 1974 voor het arrondissement Kortrijk verkozen als lid van de Kamer van volksvertegenwoordigers. Hier bekleedde hij gedurende vele jaren, op de doortastende wijze die hem kenmerkt, het voorzitterschap van de commissie voor de Sociale Aangelegenheden.

Dat zijn activiteiten in sterke mate op deze commissie gericht waren, is zeker geen toeval. Als oud-kajotter en als ACW'er wordt zijn hele loopbaan in het Parlement immers gekenmerkt door een levendige belangstelling voor sociale thema's en door de zorg voor de kansarmen in onze samenleving.

Getuige hiervan zijn de talloze initiatieven die hij de voorbije kwarteeuw heeft genomen op het vlak van de sociale uitkeringen, de werkloosheid, de armoedebestrijding, de huisvesting en het gehandicaptenbeleid. Het wetsvoorstel inzake de toekenning van een verlof voor palliatieve zorgverlening, dat hij in 1992 als kamerlid indiende, was wellicht één van de eerste parlementaire initiatieven die op dat vlak in ons land werden genomen.

In 1995 maakte Marc Olivier de overstap naar het Vlaams Parlement en helemaal verwonderlijk was dit niet. Op dat ogenblik was hij immers al tien jaar eerste ondervoorzitter van de Vlaamse Raad en in die functie heeft hij zijn stempel gedrukt op de uitbouw van deze instelling. Het is dan ook begrijpelijk dat bij de eerste rechtstreekse verkiezing van het Parlement, een beroep op hem werd gedaan om zijn werk af te ronden.

Zijn inzet voor het Vlaams Parlement heeft concreet gestalte gekregen in het fraaie huis waar de instelling thans gevestigd is. Opmerkelijk in dit verband zijn de politieke initiatieven die hij de voorbije vier jaar heeft genomen op het vlak van de verplichte integratie van kunstwerken in gebouwen van de overheid. Dit wijst natuurlijk op een zeker gevoel voor afwerking. Het is echter vooral de uiting van zijn overtuiging dat de promotie door de overheid van kunst in het algemeen en van jonge kunstenaars in het bijzonder, de hele samenleving ten goede komt.

In de Senaat hebben we deze collega leren kennen zoals hij is: een duivel-doet-al, recht voor de raap en steeds vrolijk gestemd, met een levendige belangstelling voor alles en iedereen in zijn omgeving.

De ervaring van de voorbije vier jaar heeft geleerd dat het mandaat van gemeenschapssenator zeker niet het gemakkelijkste is binnen deze instelling. Toch is Marc Olivier ondanks zijn belangrijke engagementen in het Vlaamse Parlement, erin geslaagd deze functie op een bijzonder zinvolle wijze gestalte te geven.

Voor een man van de daad als hij, zijn uitgebreide theoretische beschouwingen over de rol van onze instellingen niet echt relevant. Door zijn werkzaamheden heeft hij de voorbije jaren echter meer dan wie ook duidelijk gemaakt wat de Senaat in zijn visie moet zijn: een forum waar de gemeenschappen een dialoog aangaan, niet alleen over institutionele aangelegenheden, maar over alle belangrijke vraagstukken die het regionale niveau overstijgen.

Een hiervan is de strijd tegen de sociale uitsluiting, een thema dat hij ook als senator bovenaan zijn politieke prioriteitenlijst heeft geplaatst.

Het beleid in dit verband is gedurende de voorbije vier jaar in belangrijke mate bepaald door het Algemeen Verslag over de Armoede van de Koning Boudewijnstichting, dat in 1995 verscheen.

Marc Olivier heeft niet alleen de uitvoering van dit verslag nauwlettend opgevolgd, hij heeft ook voortdurend gewezen op de bijzondere opdracht die de Senaat als federale kamer te vervullen heeft inzake de coördinatie van het beleid op dit vlak. In het licht hiervan moet ook zijn recente pleidooi worden gezien voor een betere omkadering van de interparlementaire werkgroep Vierde Wereld, die over deze thema's geregeld in de Senaat samenkomt.

De leden van de commissie voor de Sociale Aangelegenheden kennen hem als een vurig pleitbezorger van samenwerkingsakkoorden. Deze zijn voor hem een noodzakelijk instrument om de werking van de deelgebieden beter op elkaar af te stemmen,

zonder dat ze hierbij hun eigenheid moeten verloochenen. Als inwoner van de stad Kortrijk, op een boogschuit van de taalgrens, heeft hij in het recente verleden bij herhaling uiting gegeven aan zijn ergernis over de gebrekkige samenwerking tussen de diensten voor arbeidsbemiddeling in deze regio. De eerste slachtoffers hiervan zijn immers de werklozen zelf in beide landsgedeelten, en dat kan nooit de bedoeling van de bevoegdheidsverdrachten in deze sector geweest zijn.

Marc zou onrecht worden gedaan indien ik bij deze gelegenheid geen melding zou maken van twee andere domeinen waarin hij als senator actief is.

Overtuigd democraat als hij is, is een evenwichtige samenstelling van de instellingen, op alle terreinen, voor hem een natuurlijk bestanddeel van ons politieke bestel. Hij is dan ook niet toevallig de meest actieve vertegenwoordiger van het mannelijke geslacht in het Adviescomité voor gelijke kansen voor vrouwen en mannen.

Ondanks zijn overvolle agenda is Marc Olivier ook een bijzonder actief lid van de Raadgevende Interparlementaire Beneluxraad. Een constante in zijn bedrijvigheid binnen deze instelling is de belangstelling voor de problematiek van de grensarbeiders. Als een parlamentslid voor wie het contact met de basis behoort tot het wezen van de politieke activiteit, kent hij beter dan wie ook de problemen die zich op dit vlak in het veld voordoen.

Zijn werkzaamheden in de Benelux hebben de jongste maanden sterk in het teken gestaan van het druggebruik, een grensoverschrijdend probleem bij uitstek. Ze resulteerden in een lijvig rapport dat een stand van zaken geeft van de situatie in de drie betrokken landen en waarin een reeks aanbevelingen worden gedaan die een geïntegreerd beleid ten goede moeten komen. Dit dossier zal over enkele weken zijn beslag krijgen tijdens een internationale studiedag die, wellicht niet toevallig, in Kortrijk plaatsvindt.

Wie Marc Olivier op een doordeweekse dag langer dan twee minuten wil spreken, moet zijn zoals hijzelf: snel en bij de pinken. Men kan hem best proberen te treffen op de trein tussen Kortrijk en Brussel of ergens op weg tussen het Vlaams Parlement en de Senaat, een traject dat hij enkele keren per dag in sneltreinvaart aflegt.

Hij behoort tot het opmerkelijke soort van mensen die tal van zaken tegelijk doen, maar het toch nooit te druk lijken te hebben. Dit laatste moet wellicht worden toegeschreven aan zijn altijd opgewekte stemming en de gezonde dosis relativiseringsvermogen waarover hij beschikt.

Wie de voorbije kwarteeuw met hem heeft samengewerkt, kent Marc echter in de eerste plaats als een noeste werker, een overtuigd federalist met een groot respect voor de politieke instellingen, en een diep sociaal bewogen politicus die zijn woord altijd gestand doet.

Alleen al hiervoor verdient hij de hulde die de Senaat hem vandaag brengt. (*Applaus op alle banken.*)

Mesdames, messieurs, voici déjà vingt longues années que le Sénat porte Jacqueline Mayence dans son cœur.

Dans notre institution, son nom est à lui seul un véritable sésame, comme en témoigne l'attitude de nos collègues en général et celle du personnel en particulier, qui est très sensible, et à juste titre, à la manière dont il est traité.

Probablement Jacqueline Mayence est-elle appréciée et aimée à ce point parce qu'elle possède, elle aussi, cette qualité précieuse entre toutes d'être une personnalité parfaitement libre qui apprécie et aime autrui dans ses actes, à une époque où l'écoute et le respect des autres sont d'autant plus préconisés que rarement et parcimonieusement pratiqués.

Dans le cas de notre collègue, cette faculté d'ouverture et de sympathie est naturelle; elle ne s'est pas développée au détriment de sa personnalité. Notre collègue n'a jamais changé sur l'essentiel; elle n'a cessé de cultiver les mêmes valeurs à travers toute sa vie.

Aussi n'est-il guère étonnant de la voir surfer sur ce que d'aucuns considèrent comme d'insurmontables contradictions, eux qui ont oublié que l'être humain est rarement univoque et que la vraie sagesse se nourrit aussi aux sources de la relativité.

Ces valeurs, auxquelles elle est restée fidèle et qu'elle s'est efforcée de réaliser, on les retrouve dans les phrases de son maître à l'Université de Louvain, le chanoine Jacques Leclercq, qui nous dit à tous: «Je n'écris pas pour ceux qui partagent ma foi. Je n'écris pas pour les incroyants. Je refuse une fois pour toutes cette séparation entre ceux qui croient et ceux qui ne croient pas.

Il y a la tendresse et c'est le même chef-d'œuvre.

Il y a l'intelligence et c'est la même lumière.

Il y a la liberté et c'est la même passion.

Il y a la mort et c'est le même vertige.

Il y a l'homme et c'est pour cela que j'écris.»

Les libéraux de Charleroi furent très probablement impressionnés par ces qualités lorsqu'ils pressentirent pour les élections communales de 1977 cette licenciée en sciences politiques et diplomatiques, épouse d'un avocat du cru déjà talentueux et qui, jusqu'à ce moment-là, s'était manifestée avant tout par une activité nourrie dans la haute école de la démocratie qu'est la vie associative.

Elle retint de cette activité intense le surnom de «Madame Propre», tant son zèle à assainir — au sens littéral du terme — l'environnement carolorégien était patent. Une fois balayés les trottoirs et arrachées les affiches électorales sauvages, une fois surtout le mandat communal conquis de haute lutte, elle sentit son appétit politique s'ouvrir et devint Sénatrice en 1978, ce qu'elle n'a plus cessé d'être jusqu'à ce jour, compte tenu, bien entendu, de deux mandats ministériels, le premier en qualité de secrétaire d'État à la Coopération au Développement, de 1981 à 1983, et le second de ministre de la Région wallonne, avec le logement et l'informatique pour compétences, de 1983 à 1985. Dans cette dernière fonction, elle s'employa à responsabiliser les acteurs principaux dans le secteur du logement social, à savoir les propriétaires et les locataires. Dès 1984, elle en arriva à énoncer une constatation largement acceptée aujourd'hui: que la Wallonie devait retrouver une mentalité victorieuse.

Peu de nos collègues sont en mesure de présenter un bilan d'activités aussi impressionnant du point de vue quantitatif; il l'est également si l'on se place au point de vue de la qualité. Que ce soit à l'exécutif ou au sein de notre assemblée, la démarche de Jacqueline Mayence a toujours été marquée par l'intelligence, le bon sens et le souci du consensus. Menée en plein accord et en pleine harmonie avec ses proches, sa carrière témoigne également, en diverses circonstances, d'une fermeté et d'une ténacité étonnantes, relevées encore par un grand sourire.

Si elle n'a jamais dû se faire remarquer, c'est bien parce qu'elle est naturellement remarquable.

Jacqueline Mayence présente, par ailleurs, un trait de caractère qu'il me plaît de mettre en évidence, parce qu'il rend sa compagnie très agréable: elle est excellente psychologue, pleine de fantaisie et d'humour et sait captiver ses interlocuteurs. Ceux parmi nous qui ont eu l'occasion de partir en mission avec elle n'ignorent pas qu'il lui arrivait souvent, grâce à ces qualités et aussi à son plurilinguisme, de devenir la diva de la délégation et ce, parfois, en éclipsant le président en titre.

Enfin, une vie aussi bien remplie, inaugurée sous les auspices de l'Année de la Femme, ne pouvait pas échapper à l'emprise de ce mouvement. Le féminisme, dont notre collègue n'a cessé de se prévaloir, est à son image: profondément ressenti et vécu, il est certes enthousiaste mais en même temps subtil, nuancé et pétri d'humour.

En l'occurrence, elle s'est toujours refusé à prêter l'oreille aux sirènes de l'extrémisme. Plutôt femme dans la vie politique que féministe à tous crins, elle n'a jamais voulu militer en dehors des structures existantes, celles où, dit-elle, se prennent les décisions. Ainsi, dans le mois suivant les élections de 1985, où sa popularité électorale avait été portée au zénith, son nom apparut-il régulièrement lorsqu'il s'agit de pourvoir à diverses présidences d'assemblée, dont la nôtre. Et elle faillit même nous faire goûter quelque dix années à l'avance aux délices du titre de «Gouverneuse» de la province de Brabant encore unitaire à ce moment-là.

Tout compte fait, elle préféra rester au Sénat, où elle se distingua par une activité attentive et talentueuse. Entourée et choyée par ses proches, se ressourçant dans de longues balades à la campagne et dans les paysages plus tourmentés de l'île de Jersey, là même où Victor Hugo, exilé, vitupérait contre Napoléon III, elle a réussi à trouver de la sorte l'équilibre et le bonheur et, grâce à son optimisme et à son énergie, à vaincre les inévitables douleurs et avanies de la vie, auxquelles tant restent malheureusement accrochés.

Quand on l'observe, avec son entregent naturel, on pense à ce mot de Sacha Guitry: «Je conviendrais bien volontiers que les femmes nous sont supérieures, si cela pouvait les dissuader de se prétendre nos égales.»

Au nom de l'ensemble du Sénat, je tiens à vous remercier, chère collègue, pour ces bonnes années d'activité bénéfique et jamais démentie. (*Applaudissements unanimes.*)

Mesdames, messieurs, l'on m'a bien mis en garde: en fait, Roger Lallemand ne raffole pas des cérémonies. Pourtant, j'aimerais le réconcilier avec l'exercice protocolaire que nous lui imposons aujourd'hui en lui rappelant qu'un hommage solennel a aussi des fonctions bien concrètes.

Si la plus évidente est de marquer la gratitude du groupe social envers le jubilaire, ce moment permet également de présenter à la réflexion du groupe l'exemple d'une destinée dont, pour l'occasion, l'on restitue les mérites.

Je me propose donc également, non seulement de féliciter Roger Lallemand pour ses vingt ans de mandat parlementaire, mais de dresser ici, plutôt qu'un buste froid de marbre réglementaire un portrait pris sur le vif de notre jubilaire. Peut-être me pardonnera-t-il alors de n'avoir pas consacré ces précieuses heures à un colloque ou à un séminaire sur l'un des thèmes qui lui tiennent tellement à cœur...

Pour nos actuels collègues sénateurs, Roger Lallemand est la figure de proue de la commission de la Justice dont il anime les travaux depuis bientôt quinze ans.

Avec bien entendu les membres du groupe socialiste du Sénat, les membres de cette commission sont sûrement les premiers qui m'approuveront sans réserve quand j'affirme ici, monsieur le président, que, sous votre férule, on travaille dur, beaucoup et sans désespérer! Ils savent par ailleurs qu'une idée exprimée n'est jamais assez claire, un texte jamais assez nuancé, un rapport — hélas! — jamais tout à fait achevé...

Mais assez étrangement, l'on constatera que ses victimes de votre perfectionnisme ont appris non pas à s'en accommoder, mais au contraire à s'y mesurer. Avec et grâce à vous, la commission de la Justice du Sénat constitue véritablement un laboratoire législatif de pointe.

Pour les collègues qui, si j'ose dire, ne sont pas nés de la dernière législature, Roger Lallemand est également un de ceux qui, au nom d'une qualité supérieure de législation, au nom de la nécessité d'un lieu de dialogue serein entre les communautés de notre petit pays complexe, a défendu la création d'un Sénat qui ne serait plus le doublon de la Chambre, mais ce lieu de réflexion prospective et de haute exigence qualitative que nous avons entrepris de mettre sur pied durant cette législature-ci. Là aussi, Roger Lallemand a pu donner la mesure de son potentiel admirable de dynamisme et de créativité.

Il y a vingt ans, quand Roger Lallemand est devenu sénateur, il était déjà un acteur significatif de notre société belge. Et cela lui a conféré une aisance toute personnelle dans sa démarche de sénateur, de président de groupe, de président de commission et de président de cette assemblée. Roger Lallemand n'avait plus à faire connaître ses engagements: il était d'emblée prêt à engager le dialogue.

Son identité et sa personnalité étaient déjà formées, disais-je donc — et pour cause! C'est probablement en premier lieu de son père forgeron qu'il hérita le souci du travail bien fait et la ténacité dans l'effort. Il a, en outre, souvent rappelé lui-même que son attachement à la dignité humaine lui a, en premier lieu, été inculqué par ses parents.

Albert Camus, écrit dans la préface de *L'Envers et l'Endroit* «qu'une œuvre d'homme n'est rien d'autre que ce long cheminement pour retrouver, par les détours de l'art, les deux ou trois images simples et grandes sur lesquelles le cœur une première fois s'est ouvert.»

Gageons que dans le cas de Roger Lallemand, ces images fondatrices héritées de l'enfance recouvrent l'idéal suivant: «acquérir la liberté par l'effort, le bonheur par le sacrifice et la sagesse par le détachement personnel.»

Ces valeurs étaient de toute évidence illustrées au quotidien à Quevaucamps. Roger Lallemand n'a jamais voulu se distancier ni de ces valeurs ni de son village natal. C'est ainsi qu'il a tenu à rester président d'honneur de la fanfare locale.

À l'université d'ailleurs, une formation unique ne suffit pas à son appétit: il devient docteur en droit et licencié en philologie romane.

Par la suite, les succès de son action en faveur du respect des droits de l'homme, pour la promotion du libre examen, pour la défense de la libre expression ne sont certes pas étrangers à ces mêmes règles de conduite. Sa remarquable aptitude à l'effort, à l'engagement inconditionnel, à la perfection au quotidien ne serait pourtant pas beaucoup plus qu'une forme de stakhanovisme forçant l'admiration, si elle ne servait chez Roger Lallemand une pensée fondamentalement humaniste et d'ouverture, mais toujours sensible à la nuance, au détail, à la différence.

Si, pour beaucoup, l'article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme: «tous les hommes sont égaux», n'est qu'un slogan de plus gravé au fronton des bonnes intentions stériles, pour Roger Lallemand, le fait d'y souscrire implique une action multiple, intransigeante, ininterrompue.

Cela explique que longtemps avant d'être le président pointilleux de la commission de la Justice, Roger Lallemand était déjà un avocat aux idéaux bien arrêtés et dont la démarche conciliait éthique et engagement personnel. D'ailleurs, ne le désignait-on pas par le vocable «l'avocat rouge», il y a plus de vingt ans déjà?

N'oublions pas que c'est à lui que pensent Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir lorsqu'il s'agit de faire défendre Régis Debray devant les tribunaux bien peu engageants de Bolivie. N'est-ce pas lui qui s'empresse de défendre les syndicalistes marocains et les membres du FLN à une époque où le général Oufkir n'encourageait pas précisément une justice équitable et un débat démocratique dans son pays? C'est encore lui qui défend notre compatriote Roger Noël lorsque celui-ci se trouve en bien mauvaise posture en Pologne pour y avoir importé un émetteur radio pour le syndicat Solidarnosc.

Il n'est dès lors pas étonnant que Roger Lallemand ait tenu son engagement envers ses électeurs: pendant vingt ans d'action politique, il n'a jamais cessé, selon sa propre formule, de placer l'éthique au cœur de la politique.

Mais avoir décelé dans le regard de notre président de la commission de la Justice l'héritage du forgeron de Quevaucamps et la fougue de l'avocat rouge ne restitue toujours pas entièrement la stature de Roger Lallemand.

En vérité, il faut par un paradoxe — facile, je le concède, mais surtout précieux par sa clarté — rappeler ici que l'engagement le plus permanent de Roger Lallemand consiste ... en la remise en question permanente de cet engagement.

Fidèle à ses icônes fondatrices et fort de ses qualités intellectuelles, Roger Lallemand est nécessairement un grand adepte du dialogue et de la remise en cause. Ainsi, il recherche le dialogue avec les représentants du monde chrétien et ne se prive pas de citer la Bible et plus particulièrement saint Paul, au cours d'un débat public avec le cardinal Danneels.

Par ailleurs, Roger Lallemand n'interrompt jamais son interrogation sur la société, ses acteurs et ses enjeux. Il affine ses connaissances, il aiguise sa pensée. De la pierre brute extraite naguère à Quevaucamps, de nombreuses faces sont aujourd'hui polies.

Le nom de Roger Lallemand restera ainsi attaché à la longue marche vers la dépenalisation de l'avortement, à l'interdiction des mines anti-personnel, à la préservation de la libre expression et à la réforme de la Justice.

Voici peut-être l'ultime tension qui régit la démarche de Roger Lallemand: le va-et-vient constant entre le respect de l'altérité et un désir profond d'harmonie dans tous les aspects de son existence.

Bien longtemps avant son entrée au Sénat, notre jubilaire avait solidement ancré l'harmonie au sein de sa vie privée. Son engagement politique n'a nullement altéré la qualité de sa vie familiale. Il me pardonnera de le souligner ici, car c'est un équilibre hélas assez ardu à réaliser que pour l'applaudir. Ce sens de la famille, cette cordialité qui permet d'explorer les différences sans aller à l'affrontement, Roger Lallemand les a introduits dans sa commission, dans son groupe politique.

De par leur expérience au sein du Bureau du Sénat, les présidents de groupe de l'opposition en savent d'ailleurs quelque chose: il est terriblement inconfortable de se brouiller avec Roger Lallemand, puisque sa botte secrète est de tisser des liens forts et chaleureux auxquels on tient. L'on s'en veut forcément de le décevoir... Convivialité, gastronomie, humour, éloquence... Voilà les pièges où nombreux de nos collègues sont déjà tombés, fort volontiers il est vrai!

C'est par ce biais que nous découvrons le dernier Roger Lallemand dont je ne peux m'empêcher de vous entretenir ici: l'amoureux du verbe qui s'exprime avec une aisance redoutable et dont les citations en laissent plus d'un rêveur. D'ailleurs, ne soupçonnons-nous pas notre collègue Lallemand de travestir de temps à autre en citation une pensée personnelle dont il veut éprouver l'impact sur son auditoire?

Ce passionné de la langue, c'est d'abord un licencié en philologie romane, un spécialiste en littérature, et le cofondateur de l'Institut de sociologie de la littérature de l'Université Libre de Bruxelles.

Nous ne nous étonnerons donc pas de le savoir depuis 1984 aux côtés d'Ilya Prigogine, membre du Haut Conseil de la Francophonie instauré par François Mitterrand et présidé par le Président de la République française. Là aussi, il explore la tension entre harmonie et respect de l'altérité: il y défend la francophonie, mais dans la multiplicité de toutes les nuances locales, contre la stérilité uniformisante.

En somme, l'action de notre jubilaire correspond merveilleusement à la belle définition que Saint-John-Perse a donnée de la poésie: «Se refusant à dissocier l'art de la vie, ni de l'amour la connaissance, la poésie est action, elle est passion, elle est puissance et novation toujours qui déplace les bornes. L'amour est son foyer, l'insoumission sa loi, et son lieu est partout, dans l'anticipation. Elle ne se veut jamais absence ni refus.» Au nom de nos collègues, je le remercie de ces vingt ans d'exemple inspirateur. (*Applaudissements unanimes.*)

Mesdames, messieurs, Philippe Busquin est un homme aux racines profondément ancrées dans le petit village hennuyer où il est né. Touchant au Pays noir, Feluy a vécu jadis de l'industrie des carrières. Bien que flanqué aujourd'hui d'un zoning industriel, il n'a jamais perdu son cachet rural. C'est avec une fougue juvénile que Philippe Busquin parle de son village. Il y est chez lui. S'il a choisi d'en devenir le bourgmestre, c'est parce qu'il tient, comme il le dit lui-même, à garder une «prise avec la gestion réelle». Il aime à rappeler le mot du poète Rilke, tant il lui va bien: «Les pays sans légende sont condamnés à mourir de froid.» Philippe Busquin est un amateur de balle pelote, un sport très populaire dans sa région qui a la saveur des souvenirs d'enfance. Selon ses dires, ce jeu lui apporte une détente et une respiration.

Mais le feluyisien est aussi un homme du large. Les études secondaires à peine achevées, il s'embarque comme aide-cantinier sur le Kamina. Philippe Busquin est un homme ouvert sur le monde, sur la modernité et le changement. J'en veux pour preuve sa passion pour la peinture contemporaine. Sa maison est une vraie galerie d'art. C'est alors un autre visage qui se révèle, celui d'un homme qui a choisi «aujourd'hui, le futur».

Chez vous, Philippe Busquin, ce sont bien les contrastes qui frappent en premier lieu. Ce sont eux aussi qui font la richesse de votre personnalité.

Votre engagement politique est marqué par ce même trait, qui allie l'ancien et le nouveau.

Je ne dresserai pas la longue liste des mandats que vous avez exercés. Vous avez assumé des responsabilités à tous les niveaux de pouvoir. À l'exception, provisoire sans doute, du niveau européen... Le 26 mai 1992, le Roi vous nomme ministre d'État.

«Plus on vieillit, plus on a besoin de racines profondes.» La phrase est de vous. Quand vous parlez des racines du socialisme, vous avez l'accent de la sincérité. Vous vous dites «un peu proudhonien». Vous croyez à la valeur de l'idéologie.

Mais, lorsque le 25 janvier 1992, on vous confie les commandes de votre parti, vous lancez son «aggiornamento». C'est vous qui utilisez l'expression, même si elle ne fait pas vraiment partie du vocabulaire socialiste. Vous réveillez les dormeurs, à grand renfort d'affiches. Pour séduire vos ouailles, vous commandez une version rajeunie, et pour le moins rythmée, de l'Internationale... Vous vous refusez à «regarder l'avenir dans un rétroviseur» et vous plaidez pour un retour de l'utopie en politique.

Vous êtes sensible au «nouvel âge des inégalités», dénoncé par Fitoussi et Rosanvallon, et vous cherchez avec ces derniers, une voie possible «à distance de la résignation distinguée et de l'utopie incantatoire».

Il y a, dans la vie, des événements qui forgent une conviction. Le déclin industriel de la région du Centre, le décès prématuré de votre père frappent durement votre famille. Ces drames sont vécus «avec l'acuité d'une blessure morale». La lutte contre la pauvreté devient votre priorité. Comme ministre régional, vous créez le droit à une fourniture minimale d'électricité. Comme député, vous déposez une proposition ambitieuse, visant à prévenir et à combattre la pauvreté.

Vous souhaitez que le parti socialiste s'ouvre au monde associatif. Seriez-vous l'homme de l'olivier? Vous semblez plutôt préférer le cerisier. «C'est, dites-vous, un arbre adapté aux pays du nord, les fruits sont rouges.» Sur un mode moins poétique, vous appelez de vos vœux un rassemblement que vous baptisez «l'axe progressiste». Vous êtes un bâtisseur de ponts. Cette qualité, vous l'avez sans doute acquise par la pratique d'un jeu où vous excellez: le bridge. Jeune espoir belge durant les années soixante, vous avez ce que l'on appelle la présence à table.

Votre socialisme ne rime pas avec sectarisme, mais avec humanisme. On prétend que votre pensée n'est pas éloignée du personnalisme. Quoi qu'il en soit, vous souscrivez sûrement au mot d'Emmanuel Mounier: «L'homme concret, c'est l'homme qui se donne.»

C'est à un renouveau de toute la société que vous aspirez. Vous fustigez ses structures pyramidales. Vous êtes attaché à une éthique de la responsabilité. Vous prônez une économie à visage humain.

À la tribune du Sénat, lors du débat sur le Sommet d'Amsterdam, vous plaidez pour que l'on concilie le souci de modernité et la solidarité sociale qui caractérise le modèle européen. Pour vous, l'économie ne doit pas être vécue comme un carcan, mais comme un outil au service de tous les citoyens.

Vos discours sont truffés de citations... Pas une de vos réflexions qui n'ait été au préalable nourrie par des auteurs, parfois austères. Il y a en effet en vous un autre contraste. L'homme de terrain est aussi un chercheur de sens. L'homme d'action est aussi un homme de réflexion. L'homme politique est aussi écrivain.

Commençons par l'homme de réflexion. Votre curiosité est insatiable, votre érudition étonnante. Physicien et philosophe. Les deux qualités se rencontrent rarement dans un seul homme et témoignent d'une ouverture peu commune. Ce sont aussi des qualités trop rares en politique. Physicien dans un monde de juristes! Vous devez parfois vous sentir bien seul... Quant à la philosophie, elle vous permet sans doute, dans la fougue des débats, de prendre cette hauteur débonnaire qui vous est caractéristique.

Votre formation ne s'arrête cependant pas là. Une licence en Environnement vient compléter un cursus déjà très fourni. Qui se souvient que vous fûtes l'auteur de la première étude d'incidence, en consacrant un mémoire aux aspects écologiques du développement industriel de la région de Seneffe?

Mais pour vous, la pensée n'est pas une fin en soi. Vous n'êtes pas «livre ou bréviaire, ni baratin ni théorie, qu'on range entre deux dictionnaires ou sur une table de nuit.» Ce vers, d'un chanteur que vous aimez beaucoup, s'adresse à vous. La spéculation ne vous intéresse pas, qu'elle soit intellectuelle ou financière.

Quant à l'homme d'action, comment le définir? Par les grandes réformes qu'il a réalisées, la simplification du système des allocations familiales, l'assurance maternité ou la loi-cadre sur les mutualités? Certainement. Mais il y a plus. «Pour transformer la société belge, dites-vous, il n'y a qu'une solution: agir par petites touches.» Vous défendez la théorie des petits leviers. Cela va de soi pour un physicien. Ce sont les petites fluctuations qui provoquent les gros bouleversements. En politique, cette théorie constitue votre credo et inspire toute votre action. Encore récemment, vous avez déposé neuf propositions en vue de limiter le cumul des mandats et de revaloriser les mandats locaux. Mieux que quiconque, vous avez résumé — que dis-je: affiché! — ce trait marquant de votre engagement politique: «positif et concret».

Lorsqu'on vous demande comment vous combinez la pensée et l'action, vous vous plaisez à citer cette très belle phrase de Goethe: «Penser est facile, agir est difficile, agir selon sa pensée est la chose la plus difficile au monde.» Vous avez le sens de la valeur des choses. Vous êtes de ceux qui accordent leurs actes à une ligne de conduite.

Un journaliste a dit de vous, non sans humour, que vous cumulez «une rigueur éthique irréprochable et l'art, très oriental, de cheminer, à l'instinct, avec le sourire, dans toutes les nuances de la complexité humaine».

Vos travers aussi sont connus. Ils sont plutôt charmants: on vous dit distrait, un peu gauche, aimable et bonhomme, mais toujours très courtois. La candeur est un défaut majeur en politique. Mêlée de subtilité, elle devient chez vous un atout.

Ici s'arrête le portrait. Il est fait d'un foisonnement de couleurs, à l'image d'un paysage de Toscane.

Votre devise tient dans une phrase: «*Humani nihil a me alienum puto.*» C'est en effet l'homme que vous avez placé au cœur de votre engagement. C'est avec la même simplicité que vous rencontrez les plus grands et les plus petits. Votre spontanéité vous donne d'être tel que vous êtes réellement: souriant, attentif, sans fard ni apprêt. Vous avez la bienveillance du sentimental qui aime les gens et s'efforce sincèrement de les comprendre.

Ce sont là les qualités qui ont fait de vous, si j'en crois les résultats des dernières élections, le sénateur francophone le plus populaire.

En notre nom à tous et en mon nom personnel, je tiens en ce jour à vous adresser mes sincères et cordiales félicitations à l'occasion de vos vingt ans de mandat parlementaire. (*Applaudissements unanimes.*)

Mesdames, messieurs, en 1961, arrivant en France pour la première fois à l'occasion d'une visite officielle, le président des États-Unis John Kennedy eut, pour se présenter devant plus de cinq cents journalistes, ces mots touchants de simplicité: «Je suis le mari de Jacqueline.»

De même, aujourd'hui, nos quatre jubilaires pourraient également confier: «Je suis l'épouse de Philippe, le mari de Ida, de Claudine *of de echtgenoot van Annie*». En effet, leur carrière politique aurait-elle été la leur sans la présence — souvent dans l'ombre — et l'aide patiente, continue et efficace de leurs conjoints?

C'est pourquoi je tiens à associer leurs conjoints à l'hommage que je viens de rendre à nos collègues et à les remercier en votre nom à tous. (*Applaudissements unanimes.*)

Het woord is aan de eerste minister.

**De heer Dehaene**, eerste minister. — Mijnheer de voorzitter, vanzelfsprekend sluit ik mij namens de regering aan bij de hulde-woorden die de voorzitter zojuist heeft uitgesproken. Protocolair zou ik het daarbij kunnen laten, maar ik heb met elk van de gevierde senatoren te veel persoonlijk samengewerkt om niet even enkele persoonlijke bedenkingen naar voren te brengen.

Met Marc Olivier deel ik dezelfde roots, niet alleen omdat ik uit dezelfde partij en beweging kom, maar ook omdat we samen een lange weg hebben afgelegd.

Soms waren we het niet eens, vooral over één van zijn hoofdberoeringen, met name de sociale huisvesting uitbreiden, liefst zonder belastingen.

Ik meen dat Marc Olivier het prototype is van de man die even actief is in de Senaat als in het Vlaams Parlement waar hij trouwens ondervoorzitter is. Eigenlijk heeft hij nooit moeite gehad met het uitoefenen van deze dubbele functie die hij voorbeeldig heeft vervuld. Ik wil hem dan ook persoonlijk bedanken voor de technische bijstand, de hulp en de raad die hij mij gegeven heeft wanneer ik heb getracht iets van mijn groentetuin te maken.

J'ai eu le bonheur de siéger au sein du gouvernement en compagnie de Mme Mayence mais cette collaboration fut hélas assez brève. Pendant cette courte période, j'ai néanmoins eu l'occasion d'apprécier son engagement dans le domaine de la Coopération. Je n'oublierai jamais l'excellent esprit de collaboration et les sentiments d'amitié qui prévalaient à ce moment au sein du gouvernement.

Quand Mme Mayence a malheureusement dû quitter l'équipe gouvernementale — ce qui s'est passé d'une manière que je qualifierais de peu galante — j'ai constaté qu'elle regrettait ce départ; nous l'avons également déploré.

Nous avons toujours eu d'excellents contacts au sein de cette assemblée. Avec un naturel qui lui est propre, Jacqueline Mayence fait partie de ces mandataires dont il faut savoir à l'avance qu'il faudra faire ce qu'ils demandent.

M. Lallemand est un des sénateurs les plus assidus. À mes yeux, il est avant tout un grand monsieur et un humaniste avant d'être aussi un excellent juriste. J'ai toujours beaucoup apprécié sa collaboration, notamment dans le cadre des travaux des commissions de réformes institutionnelles. Dans ce domaine, nous n'étions pas toujours d'accord. Nous avons eu de nombreuses discussions et, aujourd'hui encore, il m'arrive de me mordre les doigts en considérant toutes les concessions que je lui ai accordées dans le cadre du bicaméralisme. En matière de répartition de travail entre la Chambre et le Sénat, il a effectivement veillé à ce que ce dernier ait son mot à dire. Même s'il est vrai que le gouvernement est parfois mis sous pression, je dois bien admettre que, durant cette législature, cette façon de travailler permet la réflexion et une amélioration des textes.

J'ai apprécié la collaboration de M. Lallemand comme membre de la commission des Affaires institutionnelles et aussi comme président de groupe. M. Lallemand est la personnification du Sénat. C'est un sénateur modèle.

Je n'en dirai pas de même pour Philippe Busquin qui est avant tout un homme d'action, dont le *maiden speech* au Sénat a sans doute été le seul discours. J'ai tout de suite apprécié sa collaboration loyale, sa franchise et son souci de rapprocher les points de vue.

Au temps où j'étais en charge du département des Affaires sociales, je me souviens de sa volonté infailible d'œuvrer à son niveau en faveur d'une politique sociale et de la santé. À l'époque, des adaptations importantes s'imposaient. Nous avions des échanges à ce sujet et j'ai toujours apprécié son extrême loyauté.

C'est dans le même état d'esprit qu'il a rejoint le gouvernement fédéral pour me succéder aux Affaires sociales. Il a poursuivi dans plusieurs voies que j'avais empruntées. Cette collaboration loyale, cette approche commune étaient basées sur une vision sociale soucieuse d'efficacité.

Je n'oublierai jamais les joutes oratoires que nous avons eues tous deux avec Louis Tobback et Philippe Moureaux, lorsque ces derniers mettaient en cause l'utilité du niveau national alors que nous estimions cet instrument efficace par excellence. Heureusement, nous avons eu gain de cause, ce qui a permis de rendre la Banque Carrefour très performante. Je pense que c'était le bon choix.

J'ai encore collaboré avec Philippe Busquin dans bon nombre de négociations tant sur le plan gouvernemental qu'en ce qui concerne la réforme de l'État. C'est un homme de convictions, un

homme réaliste, conscient de la valeur d'un accord et d'une totale loyauté quant aux engagements pris. Savoir négocier et respecter sa parole sont des qualités essentielles au progrès de ce pays.

Je remercie Philippe Busquin de la qualité de cette collaboration.

J'adresse toutes mes félicitations à nos quatre jubilaires. (*Vifs applaudissements.*)

**De voorzitter.** — Mag ik thans de ondervoorzitters, de heren Mahoux, Verhofstadt en Moens, verzoeken de jubilarissen de erepenning uit te reiken die hun ter gelegenheid van hun jubileum door de Senaat wordt aangeboden? (*Onder levendig applaus van de vergadering reiken de ondervoorzitters de erepenningen uit aan de jubilarissen.*)

La parole est à M. Lallemand.

**M. Lallemand (PS).** — Monsieur le président, monsieur le premier ministre, messieurs les ministres, chers collègues, je répondrai au nom de mes collègues, Mme Jacqueline Mayence, M. Marc Olivier et M. Philippe Busquin et en mon nom personnel. Je le ferai avec plaisir mais aussi avec un peu de nostalgie.

Nous fêtons vingt ans et même, pour M. Olivier, vingt-cinq ans de mandat parlementaire. C'est, si je puis dire, une fête de la base, une fête chronologique, puisque ce que l'on fête essentiellement, c'est le temps, c'est la durée. Et persévérer dans le temps, permettez-moi de le dire, est sans doute une preuve obscure, et la moins évidente d'une qualité.

Mais, monsieur le président, vous avez voulu nous rassurer sur plusieurs points. Vous avez tiré sens de ce qui fut une longue marche, une longue traversée, c'est vrai. Et peut-être avez-vous tenu à nous dire que nous avions trouvé ce que nous cherchions, c'est-à-dire un long voyage, un très long voyage, le plus long possible, sans jamais arriver au port, et cela même si, comme le dirait un mauvais esprit — mais il n'en est pas dans cette salle —, nous n'avons connu cette aventure que dans un fauteuil.

Nous avons entendu l'exposé de nos parcours. Nous les avons écoutés avec étonnement, un peu comme une histoire qui nous est étrangère.

Puis-je dire, sans être démenti par mes collègues, du moins je l'espère, que les mérites qui ont été relevés ne sont pas garantis et qu'au plus profond de nous, il nous arrive de ne pas nous y reconnaître. Nous pourrions répondre aux paroles généreuses qui ont été les vôtres que nous sommes dans une assemblée d'hommes et de femmes égaux et que chacun de nos collègues peut faire cette réflexion: «Le président et même le premier ministre» — ce qui est déjà plus rare et plus exceptionnel — «disent tant de bien de ces sénateurs que je commence à soupçonner qu'ils ressemblent à tous les autres.»

Un philologue aussi éminent que M. Tobback dirait que c'est là une figure classique de la rhétorique: on relativise les mérites de quelques-uns en affirmant ceux de tous les autres.

Vous avez, monsieur le président, et vous aussi, monsieur le premier ministre, plutôt inversé la règle.

Et devant ces éloges, nous nous sentons comme Uzbeck, le héros des *Lettres persanes* de Montesquieu, à qui sa femme dit dans un même souffle et avec enthousiasme qu'il est le plus beau de tous les hommes et, en même temps, qu'elle n'en a jamais vu d'autre ... (*Rires.*)

J'ajouterai quelques autres considérations. Nous voulons souligner combien nous sommes reconnaissants à nos présidents et à nos collègues d'avoir préservé une sagesse, d'avoir fait régner dans cette assemblée, au cœur même des désaccords d'opinion et d'intérêt, une compréhension et parfois une connivence.

Nous vous devons cela, monsieur le président, sans doute parce que vous y croyez profondément, que vous avez foi en l'institution mais aussi le respect de ceux qui la représentent.

Je n'ai pas mémoire d'avoir vécu au Sénat ce qui s'est passé à la Chambre. On m'a rappelé un incident qui a frappé quelques anciens députés. Ainsi, au cours d'un débat fastidieux — il en est quelques-uns — sur la procédure parlementaire, où l'on discutait

du règlement de l'assemblée, un jeune député de l'opposition avait interrompu l'orateur en faisant remarquer que le président de la Chambre ne respectait pas certaine disposition du règlement.

Achille Van Acker, notre estimé ancien premier ministre, qui était alors président, déclara au jeune député: « Vous avez raison, cher collègue, je suis d'accord avec vous, mais je vous conseille d'examiner également tels autres articles de ce règlement. Vous serez surpris d'y lire autre chose ».

L'impétrant se plonge alors dans le texte du règlement de la Chambre pendant que les débats reprennent, se poursuivent et se clôturent. Un instant plus tard, le studieux parlementaire interrompt le débat sur le point de l'ordre du jour suivant. Il fait remarquer que les articles invoqués par le président Van Acker n'avaient absolument aucun rapport avec l'incident relevé plus tôt. Et le président Van Acker de lui répondre tranquillement: « C'est tout à fait exact, mais maintenant le débat est clos. » (*Sourires.*)

Nous sommes heureux, monsieur le président, de ne pas avoir dû apprécier cet humour intelligent.

Ce que nous avons appris ici, c'est qu'une communauté ne se fonde pas sur le mépris mais bien, si je puis dire, sur l'humour d'être ensemble, sur le plaisir pris à considérer l'autre en sa différence et en même temps en sa proximité.

Nous avons passé d'innombrables heures dans cette belle salle, encerclés par les portraits de nos anciens souverains dont, fait remarquable et exceptionnel — je ne connais pas d'autre parlement au monde qui jouisse de ce privilège — nombre d'entre eux étaient plus autrichiens ou espagnols que belges: Charles-Quint, Marie-Thérèse d'Autriche et même Napoléon, bien mal en point sur le tableau qui nous fait face, augurent du futur Sénat européen.

Nos rencontres de ces vingt dernières années nous ont amenés à délimiter nos divergences, à les préciser et, parfois, à les réduire dans des accords communs. Sous votre présidence ou celle de vos prédécesseurs, comme le regretté président Leemans, que beaucoup d'entre nous ont connu et apprécié, comme le président Vandekerckhove ou même le président Harmel pour remonter jusqu'au début de notre jubilé, le Sénat nous a convaincus de ne pas mépriser ces consensus, plus ou moins bien équilibrés, plus ou moins réussis, qui témoignent d'un lien fondamental.

Après vingt ans de vie parlementaire, nous avons toujours tous, je pense, le sentiment d'avoir beaucoup à apprendre, beaucoup de réformes à faire ou à éviter.

L'Histoire s'avance masquée. Je l'ai souvent dit et selon le moraliste français Chamfort, « l'homme arrive novice à chaque âge de sa vie ». Nous avons 30, 40 ou 60 ans, mais nous en avons

toujours dix, ce qui, soit dit en passant, permet d'espérer toujours un avenir et de ne pas considérer cette séance d'amitié comme la dernière conclusion.

Namens ons alle vier wil ik besluiten met oprechte woorden van dank voor onze collega's, in de eerste plaats omdat ze ons gezelschap hebben willen houden op een ogenblik waarop we ons, vreemd genoeg, een beetje eenzaam voelen bij al die woorden van lof, vervolgens omdat ze samen met ons een gemeenschap vormen, verbonden door eerbied voor de verschillen en door een gemeenschappelijk geloof in de democratie. Die democratie geeft ieder van ons een meerwaarde tegenover ieder van u, en omgekeerd.

Mijnheer de voorzitter, in die twintig jaar, voor de heer Olivier zijn het er vijftientig, hebben we in het Parlement enkele sleutelmomenten beleefd in de geschiedenis van ons land. We hebben gedebatteerd over moeilijke wetten die ons grondig hebben verdeeld. We hebben belangrijke institutionele hervormingen ingezet, besproken en goedgekeurd. De Senaat is voortdurend een plaats van ondervraging geweest over constante wetswijzigingen. We kunnen niet met de verontruste pleiters zeggen « *dura lex, sed lex* » aangezien we de wet voortdurend wijzigen.

Daartegenover staan deze aangename ogenblikken van ontspanning die we nu beleven. De manier waarop u ons en onze familie ontvangt, stellen we bijzonder op prijs. Het zal intussen wel duidelijk zijn hoezeer die woorden van lof ons hebben gestreeld in onze valse bescheidenheid.

We zijn wellicht de volgelingen van alle politici ter wereld. Maurice Clavel zei met spot over zichzelf: « J'aimerais bien être un saint, mais je n'aimerais pas qu'on l'ignore. » Wees gerust, mijnheer de voorzitter, deze wens is niet de onze. Laten we u liever danken voor het feit dat u erop hebt gewezen dat we een heel eind van onze levensweg samen op een aangename wijze hebben kunnen afleggen.

Nous remercions aussi le personnel du Sénat, dont la tenue et la qualité ont été la fidèle courroie de transmission de toutes ces rencontres et de toutes ces intentions.

Nous vous remercions, monsieur le président, monsieur le premier ministre, chers collègues, de ces moments qui resteront inscrits en nous comme une fête de l'amitié. (*Applaudissements.*)

**M. le président.** — Chers collègues, la séance solennelle est levée.

De plechtige vergadering wordt hiermee gesloten.

(*La séance est levée à 18 h 15.*)

(*De vergadering wordt gesloten om 18.15 uur.*)